

Fantasme, quand tu les tiens !

Autor(en): **Ricci Lempen, Silvia**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **81 (1993)**

Heft 8-9

PDF erstellt am: **25.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-280388>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Fantasme, quand tu les tiens!

*Comme le démontre un livre récemment paru,
la pornographie est en grande partie une construction sociale.
Mais n'est-elle que cela?*

Premièrement: la pornographie n'est pas l'ennemie du puritanisme, elle en est au contraire la conséquence. C'est en prônant une morale de l'interdit et de la frustration qu'on fabrique les consommateurs de porno. La pornographie n'a rien à voir avec l'épanouissement sexuel des hommes comme des femmes, elle en signe au contraire l'arrêt de mort.

Deuxièmement: la pornographie est une construction sociale. Elle découle d'une idéologie dont les composants sont le sexisme, la violence, la machinisation de l'être humain et l'incitation à la consommation compulsive, la réduction du qualitatif au quantitatif.

Troisièmement: la pornographie est un marché lucratif, basé sur l'exploitation des femmes et des enfants utilisés pour sa fabrication. Elle rapporte gros aux particuliers qui la produisent comme à l'Etat, par le biais des différentes taxes auxquelles elle est soumise.

Tels sont, en gros, les principaux thèmes abordés par le professeur de sociologie ca-

nadien Richard Poulin dans un livre de bonne tenue paru récemment aux éditions Cabédita, *La violence pornographique: industrie du fantasme et réalités*. Tournant le dos aux arguments moralisateurs des adversaires traditionnels de la pornographie, Richard Poulin se place plutôt dans le sillage du combat féministe, qui depuis longtemps a dénoncé la pornographie comme un moyen d'assurer le renouvellement de la domination sociale du patriarcat. Il en démonte en outre impitoyablement les mécanismes économiques et politiques.

En conclusion de son livre, Richard Poulin plaide en faveur d'une législation répressive antiporno.

Différentes enquêtes prouvent que la pornographie influence ceux qui la consomment en légitimant à leurs yeux l'usage de la violence à l'égard des femmes et des enfants. Dans ces conditions, on ne peut pas parler de censure; il s'agit simplement de mettre hors la loi un matériel dangereux pour la partie la plus exposée de la population.

Un faux besoin?

L'argumentation de Richard Poulin est convaincante – à tel point que son éditeur, Eric Caboussat, qui est par ailleurs député au Grand Conseil vaudois, a déposé une motion visant à mettre un frein à la diffusion de la pornographie dans le canton! La complexité du débat, inévitable, sur la frontière entre l'admissible et l'inadmissible*, ne devrait pas empêcher les députés de réfléchir au bien-fondé du principe. En revanche on peut se demander si une telle réflexion de fond peut être menée à bien avec profit en l'absence de toute considération sur la dimension psychique, voire biologique, de la consommation de pornographie.

La thèse de Richard Poulin est que la consommation de pornographie répond à un faux besoin, un besoin intégralement induit par les dysfonctionnements de la société. Peut-on liquider aussi cavalièrement tout le champ des fantasmes sexuels, masculins et féminins, impliquant une relation de violence? Peut-on faire l'économie d'une recherche sur les lieux biopsychiques de leur enracinement? Peut-on, surtout, gommer sans autre forme de procès la fonction spécifique de l'imagination dans la sexualité?

Chez la plupart des individus, le propre du fantasme sexuel est de provoquer une excitation que ne provoquerait pas sa réalisation, laquelle au contraire engendrerait blocage sexuel, horreur et dégoût. Faut-il interdire aux gens d'imaginer? Peut-être, l'hypothèse n'est pas à exclure. Mais la question mérite au moins d'être posée. Ce n'est pas à force d'angélisme qu'on résoudra le problème dramatique de l'exploitation sexuelle des femmes et des enfants.

Silvia Ricci Lempen



La pornographie est un marché lucratif dont l'idéologie repose sur le sexisme et la violence.

(Illustration tirée de *Femmes, sexisme et violence*, Viol-Secours, 1990)

* Ce débat, la rédaction de Femmes suisses y est en permanence confrontée. Récemment, nous avons reçu une copie d'une lettre adressée à l'Office des enseignes de la Ville de Lausanne, lettre qui protestait contre le dessin géant d'une femme très déshabillée et en pose plus que provocatrice sur la vitrine du magasin «Vidéo-plaisirs», à l'avenue Ruchonnet. Fallait-il clamer publiquement notre indignation devant cet exemple de pornographie «soft»? Nous avons choisi de ne pas le faire.

Avons-nous eu tort?